

2025/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/034

**Objet : Octroi de subventions au profit des familles rissoises dans le cadre d'un voyage scolaire dans la Baie de Somme organisé par le collège Jean-Lurçat**

#### Séance du lundi 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 février, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mardi 4 février 2025, se sont réunis au nombre de 26, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la séance : 26

Excusés

représentés : 7

Absents : 2

\*<sup>1</sup> Arrivée à 18h32 au cours de l'appel

\*<sup>2</sup> Arrivée à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour et repartie à 20h29 avant le vote du point n°5 en confiant son pouvoir à S. Mercieca

\*<sup>3</sup> Arrivé à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>4</sup> Arrivé à 18h37 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>5</sup> Arrivée à 18h40 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>6</sup> Arrivé à 18h45 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>7</sup> Représentée par F. Deraedt jusqu'à son arrivée à 18h46. A pris personnellement part au vote à compter du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>8</sup> Arrivé à 18h48 avant le vote du point n°4 et reparti à 20h46 avant le vote du point n°7 inscrit à l'ordre du jour

**Hôtel des délibérations**

Place du Général-de-Gaulle

91130 Ris-Orangis

T. 01 69 02 52 52

F. 01 69 02 52 53

Contact@ville-ris-orangis.fr

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils<sup>1</sup>, Marcus M'Boudou, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana<sup>6</sup>, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi<sup>3</sup>, Valérie Marion<sup>7</sup>, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebik<sup>5</sup>, Nejla Toptas<sup>2</sup>, Sofiane Seridji<sup>8</sup>, Christian Amar Henni, José Peres<sup>4</sup>, Christine Tisserand, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Kykie Basseg à Souad Medani, Claudine Cordes à Gilles Melin, Jérémy Kawouk à Marcus M'Boudou, Pierrick Brousseau à Aurélie Monfils, Nicolas Fené à Sofiane Seridji, Sandanakichenin Djanarthany à Christian Amar Henni, Laurent Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Séverin Yapo, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

---

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
10 février 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/034

**Objet : Octroi de subventions au profit des familles rissoises dans le cadre d'un voyage scolaire dans la Baie de Somme organisé par le collège Jean-Lurçat**

Education

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Madame Aurélie MONFILS, Adjointe au Maire chargée de la Réussite scolaire, des Collèges, du Lycée et de l'Enseignement supérieur,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis favorable du Bureau municipal,

**VU** l'avis favorable de la Commission Petite Enfance, Enfance, Education, Jeunesse en date du 29 janvier 2025,

**CONSIDERANT** que le collège Jean-Lurçat organise un voyage scolaire dans la Baie de Somme du lundi 12 au mercredi 14 mai 2025, au profit des élèves de la Section d'Enseignement Général et Professionnel (SEGPA),

**CONSIDERANT** que la demande de subvention du collège Jean-Lurçat auprès de la commune s'inscrit dans une démarche éducative au bénéfice des élèves rissois,

**CONSIDERANT** que 43élèves rissois sont concernés par ce séjour scolaire,

**APRÈS DÉLIBÉRATION**

**DECIDE** d'allouer une subvention de 100 € à chacune des 43 familles rissoises dont l'enfant participe au voyage scolaire dans la Baie de Somme.

**PRECISE** que cette somme sera directement versée aux familles.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document subséquent.

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture  
le : **25 FEV. 2025**

Publié le : **26 FEV. 2025**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :  
STEPHANE RAFFALLI  
Le 20/02/2025 à 16:23